

10. *Remise de l'impôt sur le revenu à l'égard d'allocations journalières de subsistance*

(pp. 1338-1340)

L'Auditeur général attire l'attention du Comité sur des exposés erronés de faits dans des demandes adressées au Gouverneur en conseil bien que ces exposés erronés n'atteignent en rien la validité des remises accordées. C'est toutefois un sujet d'inquiétude qu'on ait fourni au Gouverneur en conseil des renseignements inexacts qui pourraient avoir une portée sur la décision d'accorder les remises demandées par un ministère. Aucun décret en Conseil modificateur n'a été émis dans ce cas.

L'opinion du Comité est qu'il est particulièrement important que lorsqu'une difficulté de cet ordre surgit, la question soit portée à l'attention des ministres concernés et à celle du Greffier du Conseil privé et que des décrets modificateurs soient émis sans délai.

11. *Comptes à recevoir—Ministère du Revenu national*

(pp. 1340-1356)

Le Comité a considéré les renseignements contenus au paragraphe 169 du Rapport de l'Auditeur général de 1965 à la Chambre des communes où les comptes à recevoir du ministère du Revenu national sont récapitulés, les détails étant indiqués à l'égard des comptes qui n'ont pas été recouverts.

Le Comité a étudié d'autres moyens de rapporter ce genre d'information—soit que le ministère l'ajoute à son rapport ministériel à la Chambre, soit par l'entremise des Comptes publics. Cependant, les membres du Comité ont exprimé une préférence à l'égard de la continuation de la pratique actuelle, alors que ce détail est indiqué par l'Auditeur général dans son Rapport à la Chambre et le Comité exprime le vœu qu'il continue à fournir ce renseignement dans ses rapports futurs à la Chambre.

12. *Recommandations du Comité*

Conformément à l'engagement pris dans son dixième rapport de 1966-1967, présenté à la Chambre le 7 février 1967, le Comité inclut ici une liste des questions portées à l'attention de la Chambre auxquelles il n'avait pas été donné suite le 31 mars 1965; une liste des questions auxquelles il a été donné suite depuis; et une liste des autres questions qui ont été soumises à l'attention de la Chambre au cours de la présente session:

Recommandations et observations du Comité permanent des comptes publics auxquelles le gouvernement n'a pas encore donné suite ou qu'il n'a pas encore étudiées du point de vue directement administratif au 31 mars, 1965

*Quatrième rapport de 1963—présenté à la Chambre le 19 décembre 1963*

1. Courrier de deuxième classe
2. Fonctionnement des ministères
3. Contrôle financier interne
4. Assistance-chômage

*Quatrième rapport de 1964—présenté à la Chambre le 28 juillet 1964*

5. Constatations de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement
6. Forme et teneur du Budget des dépenses